

PRÉSENTATION DE FROGANS ET DE LA SOCIÉTÉ F2R2

*La présente offre au public de souscription à des actions non cotées de la société F2R2 est établie conformément aux dispositions de l'article L.411-2-1 du Code Monétaire et Financier et des articles 211-2, IV et 212-43 et suivants du Règlement général de l'AMF, transposant en droit interne le Règlement européen dit « Prospectus » n° 2017/1129 du 14 juin 2017, qui autorise l'émission en France d'une offre au public d'actions pour un montant n'excédant pas 8 M€ sur une période de 12 mois. Le **Document d'Information Synthétique** présente l'ensemble de l'opération de façon complète et fidèle.*

POURQUOI FROGANS

- Avoir **plus de choix** pour publier des contenus et des services sur Internet ; **quand aucun choix n'est possible, il n'y a pas de liberté**
- Avoir **une expérience de navigation** qui fait davantage appel à nos sens

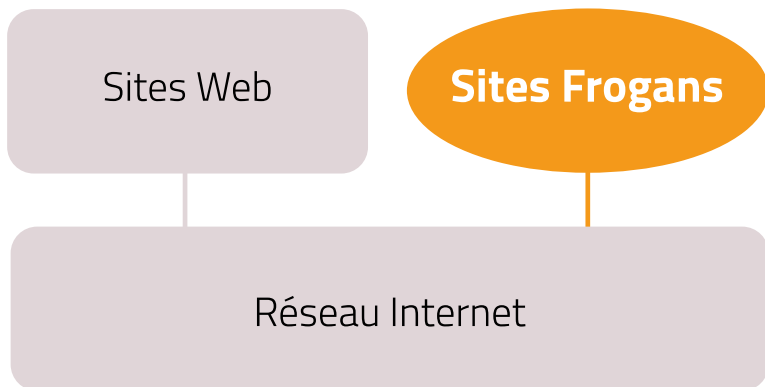
L'IDÉE

Nous ne disposons aujourd'hui sur Internet que des sites Web comme moyen standard pour publier des contenus et des services.

Or le réseau Internet, qui permet de transporter des données partout dans le monde, a été conçu pour être un réseau ouvert.

Dans ce contexte, l'idée de Frogans est de **proposer un nouveau moyen standard pour publier des contenus et des services sur Internet**, à travers un nouveau type de sites, les sites Frogans.

Les sites Frogans seront lancés au niveau mondial en 2022.



LA NOUVEAUTÉ

Les sites Frogans sont radicalement différents des sites Web. Ils flottent sur l'écran en restant au-dessus des autres fenêtres. Ils ont une forme totalement libre. Il n'y a pas de technologie apparente.

Les sites Frogans offrent ainsi **une expérience de navigation magique**, essentiellement visuelle, et débarrassée des lourdeurs informatiques habituelles pesant sur les utilisateurs (réglages techniques, réglages de sécurité, réglages pour protéger sa vie privée).

Avec les sites Frogans, les contenus ne sont plus enfermés dans des pages rectangulaires qui défilent sans fin. Les utilisateurs ne perdent plus de vue leurs contenus favoris tout au long de la journée.



Frogans répond concrètement aux préoccupations des utilisateurs en proposant une technologie citoyenne :

- **sécurité des utilisateurs** : avec Frogans, les utilisateurs n'ont plus besoin de faire des réglages de sécurité ou de prendre des décisions hasardeuses ; la navigation sur un site Frogans est bloquée automatiquement si le niveau de sécurité défini par l'éditeur du site Frogans est compromis.
- **protection de la vie privée** : avec Frogans, les utilisateurs ne sont jamais tracés à leur insu car il n'y a pas de cookies dans les sites Frogans ; les visiteurs d'un site Frogans ne seront pas reconnus lors de leur prochaine visite, sauf s'ils décident de mettre ce site Frogans dans leurs favoris.
- **respect de l'environnement** : lorsque les utilisateurs naviguent sur des sites Frogans, le volume de données transportées sur le réseau est environ 10 fois plus petit que pour les sites Web ; avec une migration de 15 % de la navigation du Web vers Frogans, 1,27 million de tonnes d'équivalent CO2 sera économisé (soit 270 000 voitures conduites pendant un an).
- **création de nouveaux emplois** : la réalisation des sites Frogans (qui sont complémentaires des sites Web) va représenter un surcroît d'activité et donc la création de nouveaux emplois par milliers, notamment dans l'écosystème des graphistes, créatifs, agences, développeurs, entreprises de services du numérique, etc.
- **innovation ouverte** : la technologie des sites Frogans est diffusée sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous ; une organisation de standardisation à but non lucratif, dédiée et indépendante, garantit la liberté d'innover librement au moyen de cette technologie.

LES USAGES DE FROGANS

Les sites Frogans représentent un nouveau standard d'expression et de communication sur Internet.

Les sites Frogans ont été inventés **pour les acteurs de toutes tailles**, petits et grands, qui ont des contenus et des services à publier sur Internet. Tous les usages sont possibles, **commerciaux et non commerciaux**.

Exemples d'usages :

- **informations en temps réel** : suivi d'informations sportives, boursières, enchères, alertes...
- **e-commerce** : catalogue de produits et de services, boutique en ligne...
- **marketing** : lancement de nouveaux produits, opérations de promotion, événements...
- **services** : santé, immobilier, transports, maison connectée, livraison de colis...
- **découverte** : musées, sciences, culture, géographie...

Dans un site Frogans, les utilisateurs peuvent **entrer des informations** pour s'y connecter, régler des achats, répondre à des enquêtes, etc.

Depuis un site Frogans, il est **possible d'ouvrir un site Web**. Réciproquement, depuis un site Web, il est **possible d'ouvrir un site Frogans** grâce à un système de liens (RFC 8589) validé par l'IETF (Internet Engineering Task Force), l'organisation de standardisation de l'Internet.

LE FONCTIONNEMENT DE FROGANS

Les sites Frogans fonctionnent sur tous les écrans grâce à un **logiciel de navigation gratuit**, Frogans Player. Qu'il s'agisse d'un ordinateur (Windows, Mac, Linux) ou d'un smartphone (Android, iOS), **un site Frogans s'affiche à l'identique sur tous les écrans.**

Pour accéder aux sites Frogans, les utilisateurs se servent de nouvelles adresses. **Les adresses Frogans se distinguent par une étoile** et peuvent s'écrire dans plus de 170 langues.

Grâce à leur adresse, les sites Frogans peuvent être recherchés via des **moteurs de recherche** classiques et ils sont facilement partagés sur les **réseaux sociaux.**

Les sites Frogans fonctionnent à la fois sur Internet et dans les intranets.

Si au premier abord, les sites Frogans ressemblent à des **widgets de bureau**, leur fonctionnement technique est très différent :

- les sites Frogans sont des contenus publiés sur Internet (ce ne sont pas des logiciels qu'il faut télécharger à ses propres risques)
- les sites Frogans peuvent avoir des liens entre eux grâce à leur adresse (ils ne sont donc pas isolés les uns des autres)
- les sites Frogans fonctionnent sur tous les types d'ordinateurs et sur les smartphones (ils ne sont pas limités à certains systèmes)

frogans*Mon-Nom

福更斯 * 我的名字

Marque*Un-Produit

Marque*Un-Service

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE F2R2

La société F2R2 (Frogans Friends Relay Registry) a été créée en 2019 pour être le gestionnaire du registre central des adresses Frogans. Le modèle économique de F2R2 repose sur le paiement des enregistrements d'adresses Frogans par les propriétaires de sites Frogans.

Le modèle économique de F2R2 est identique à celui des gestionnaires de registre de noms de domaine du Web, par exemple en .fr ou en .com, qui repose sur le paiement des noms de domaine par les propriétaires de sites Web.

Le modèle économique de F2R2 est donc connu. Il fonctionne depuis longtemps sur Internet avec des flux de **chiffre d'affaires récurrents et prévisibles**, et sa **rentabilité augmente rapidement avec le nombre d'adresses enregistrées**.

F2R2 exerce son activité dans le cadre d'une **licence exclusive et mondiale**. F2R2 n'a pas de concurrent direct dans la mesure où elle est le gestionnaire unique du registre central des adresses Frogans. F2R2 commercialise ses services à travers des distributeurs, et notamment les distributeurs de noms de domaine.

LES PERSPECTIVES COMMERCIALES

Les services facturés par F2R2 sont l'enregistrement d'adresses Frogans, sous la forme d'**abonnements annuels à 6 € HT**, et l'enregistrement de réseaux Frogans (groupes d'adresses Frogans), sous la forme d'**abonnements annuels à 1 500 € HT**.

La date de début de commercialisation des adresses et des réseaux Frogans est prévue en 2022.

F2R2 compte atteindre le **seuil de rentabilité dès la fin de la première année d'exploitation** avec un chiffre d'affaires de **5,6 millions d'euros** et dégager à compter de 2024 une **marge d'exploitation de 65 %** (comparable à celle de la société américaine Verisign, gestionnaire du registre des noms de domaine en .com), avec un chiffre d'affaires de **200 millions d'euros** en 2025.

Pour plus de d'informations, voir les **Éléments prévisionnels sur l'activité**.

LES PROCHAINES ÉTAPES

La société F2R2 lève actuellement 7,5 millions d'euros afin de :

- préparer l'exploitation technique et commerciale du registre central des adresses Frogans en vue du démarrage de la commercialisation en 2022 ; cette préparation inclut le **déploiement de l'infrastructure du registre dans le Cloud** pour permettre une montée en charge au niveau mondial ;
- financer les travaux réalisés par l'OP3FT, l'organisation de standardisation à but non lucratif chargée de la promotion, de la protection et du progrès de la technologie Frogans ; ces travaux incluent notamment la **finalisation de la version grand public de Frogans Player**, le logiciel de navigation des sites Frogans.



Le lancement de Frogans sera mené conjointement par la société F2R2 et par l'OP3FT. Tandis que F2R2 mettra en œuvre un plan d'action marketing visant à enrôler des distributeurs d'adresses Frogans, l'OP3FT assurera la diffusion de Frogans dans les communautés techniques et créatives, et auprès du grand public. A cet effet, l'OP3FT a créé une antenne locale en Chine, à Pékin, et elle est en train d'en créer une autre aux Etats-Unis, à Washington D.C.

La société F2R2 est dirigée par les co-inventeurs de Frogans :



- **Alexis Tamas**, 51 ans, Président-Directeur Général de F2R2. Diplômé de l'école d'ingénieur Télécom Paris, il possède une expertise avancée en matière d'innovation sur Internet, y compris les aspects technologiques, économiques, juridiques et politiques.



- **Amaury Grimbert**, 52 ans, Directeur Général délégué de F2R2. Diplômé de l'Université Paris-Dauphine, il possède une expertise avancée de gestion en environnement complexe, incluant les problématiques liées à la R&D, aux ressources humaines et à l'organisation administrative et juridique.

Pour plus d'informations sur les dirigeants de F2R2, voir leur **Curriculum vitae**.

Alexis et Amaury sont accompagnés par **une équipe internationale d'une vingtaine d'ingénieurs et de spécialistes de l'Internet** répartie entre l'OP3FT, la société F2R2 et ses sous-traitants. L'équipe est basée en France, en Chine et bientôt aux Etats-Unis.

L'équipe a bénéficié des **conseils d'experts de réputation mondiale** tels que des fondateurs de l'Internet, des parties prenantes de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) et de l'IETF (Internet Engineering Task Force).

L'OFFRE DE TITRES OUVERTE AU PUBLIC DE F2R2

Depuis l'origine du projet, il y a 20 ans, 30 millions d'euros ont été investis dans le développement de la technologie Frogans. Actuellement, la société F2R2 ouvre son capital pour lever 7,5 millions d'euros afin de financer le lancement mondial de Frogans en 2022.

L'ouverture du capital est réalisée en direct par F2R2 dans le cadre d'une offre de titres ouverte au public portant sur 28 % de son capital et à l'issue de laquelle les dirigeants de F2R2 en détiendront 56 %. Cette offre valorise la société à 17 M€ avant augmentation de capital.

Chaque personne peut souscrire entre 1 et 12 actions au maximum, au prix de 1 250 € par action, soit un investissement plafonné à 15 000 €. Les souscripteurs peuvent être des particuliers ou des entreprises. Conformément aux dispositions réglementaires applicables, les souscripteurs doivent être domiciliés en France.

Les particuliers peuvent souscrire par **virement depuis leur compte bancaire** et bénéficier d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 25 %**. Ils peuvent également souscrire via leur **PEA** ou **PEA-PME** ou **Compte-Titres** (s'ils en ont un).

Les souscriptions se font uniquement sur ce site Web f2r2.fr et sont traitées par ordre d'arrivée, en appliquant le principe du "premier arrivé, premier servi". Lors de leur souscription, les souscripteurs ont la possibilité d'indiquer leur souhait de **souscrire davantage d'actions** si des actions restaient disponibles à l'issue de la période de l'offre (**plus d'informations**). En cas de souscription supérieure à l'offre, la période de l'offre s'achèvera de façon anticipée.

PARRAINAGE DE SOUSCRIPTEURS

En souscrivant et en devenant actionnaire de F2R2, vous avez la possibilité de parrainer d'autres souscripteurs et de bénéficier d'actions gratuites. Vous bénéficierez d'**une action gratuite pour 5 actions souscrites que vous aurez parrainées**. Il n'y a pas de limitation du nombre d'actions gratuites dont vous pouvez bénéficier.

Votre code de parrainage, à communiquer aux personnes que vous souhaitez parrainer, est disponible dans votre compte sur le site Web f2r2.fr. Vous trouverez également dans votre compte un lien avec votre code de parrainage, pointant directement vers le site Web f2r2.fr. Ce lien de parrainage peut être partagé par exemple par courrier électronique, sur un site Web ou sur une plate-forme de réseau social.

Pour plus d'informations voir les **Conditions d'utilisation du site Web f2r2.fr**.